



TRANSPORT SCOLAIRE INTRA MUROS A DESTINATION DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

La demande pour bénéficier du service de transport scolaire à destination des écoles maternelle et élémentaire se fait :

- **uniquement et obligatoirement par internet,**
- **entre le 05 juin et le 07 juillet 2023**
- **rendez-vous sur le site www.fluo.eu/scolaire88, puis ouvrez le tuto d'inscription**
 - **De préférence, utilisez les navigateurs Chrome ou Firefox**
 - **Il vous faudra créer un compte même si vous étiez inscrit au transport scolaire les années précédentes**
 - **Remplissez chaque page en vous reportant au tuto si besoin**
 - **Se munir d'une photo de votre enfant au format numérique avant de commencer son inscription**
 - **Notez bien votre identifiant et votre mot de passe, pour accéder plus tard au suivi de votre dossier**
- **La carte de transport sera imprimable depuis le suivi en ligne (inscription, suivi en ligne, consulter la demande 2023/2024, imprimer le titre de transport) dès que le service transport aura instruit la demande.**

NB : Pour les élèves de l'école maternelle qui seront amenés à fréquenter l'accueil périscolaire du matin, et/ou du soir et/ou du restaurant scolaire, ces dispositions les concernent et ils doivent donc être inscrits sur le site.

Tarifs :

Le service de transport scolaire à destination des écoles maternelle et élémentaire est **GRATUIT pour les familles, mais l'**INSCRIPTION PAR INTERNET OBLIGATOIRE.****